

Permanence ouverte le Lundi 13 octobre 2025 à 7h00 -

Association Stop Inondations
Pays de l'Audomarois
le 13/10/2025
à 10h50

Après connaissance de l'enquête d'utilité publique sur la commune de Wismes, les points suivants nous intéressent :

- 1) Zone inondée qui reste constructible pour l'agrandissement du stockage de l'entreprise Reliure Sill
- 2) Pas de zone supplémentaire d'expansion alors que l'Association a déjà fait une demande auprès de la Mairie alors que les Etablissements Charles Nuss ont donné leur accord.
D'après la Mairie de Wismes ceci est à l'étude avec la Smagfa y compris pour la berge installée depuis x années et qui protège le terrain des archers et qui permettrait de protéger les maisons habitées de Gondardennes.
- 3) De plus, une zone constructible (le grand chemin) est prévue qui viendrait aggraver les ruissellements en provenance du plateau des bruyères et qui se déversent sur la route des bruyères (Longuesse - Gondardennes) ainsi que vers les habitations de la rue Lion Blum via la zone prévue de Reliure Sill.
- 4) Nous sommes étonnés que les administrés ne puissent pas avoir accès aux études préalables des études de sd.
- 5) En conclusion, nous sommes alertés que cette construction soit en zone répertoriée "crue torrentielle ou à montée rapide des cours d'eau"
- 6) En tant qu'Association et Individu nous sommes bien sûr ~~pas~~ d'accord puisque les villes se développent et créent des emplois mais cela doit se faire avec un maximum de sécurité pour les habitants riverains.

Permanence clôturée à 12h00